



ÉGLISE CATHOLIQUE  
EN CHARENTE  
Diocèse d'Angoulême

---

## Se confesser

---

Il est possible de rencontrer un prêtre pour vivre le sacrement de pénitence et recevoir le pardon de Dieu.

Les prêtres assurent une permanence le mercredi de 8h30 à 9h30, puis de 18h30 à 19h30 et le vendredi à 10h dans l'église de Barbezieux.

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en appelant le secrétariat paroissial.